ouest france

Septembre 2023

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

131 élèves sont attendus lundi à l'école Saint-Charles

L'équipe enseignante de l'école Saint-Charles prépare la rentrée. PHOTO : CO

A l'école privée Saint-Charles, la rentrée est placée sous le signe de la stabilité, tant au niveau des effectifs que de l'équipe enseignante.

Les 131 élèves inscrits seront répartis en cinq classes. Lundi, ils seront accueillis par la directrice Katell Chouteau et une équipe enseignante au sein de laquelle il y a peu de changement. Céline Leclerc assurera les cours en CE1-CM1, le vendredi, à l'occasion de la journée de décharge de Katell Chouteau. L'école accueillera ponctuellement Élise Tricoire, qui prépare un Master 2 en alternance. « *Sa présence permettra à Sophie Guinheux-Figureau (classe de moyenne et grande section), de prendre les élèves par petits groupes pour conduire des projets spécifiques* », indique la directrice.

Lucie Crépellière arrive en qualité d'AESH (Aide aux enfants en situation de handicap). L'enseignement dans les classes de PS-MS, CP-CE2 et de CM1-CM2 sera respectivement assuré par Béatrice Ledan, Céline Michaud et Sabrina Bouchet. Peggy Chemineau et Carine Retailleau continuent d'assumer les fonctions d'agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM).

Le principe d'accompagnement des plus petits (écoliers de maternelle, CP, CE1 et CE2) par les plus grands (CM1 et CME2), sur des jours dédiés, est reconduit.

L'école va vivre au rythme du projet éducatif écrit l'an dernier. « *Nous travaillerons également sur le thème diocésain : Edifier la fraternité au cœur de notre projet* », souligne Katell Chouteau.

Le thème de l'année sera dévoilé lors de la fête de la rentrée, vendredi 15 septembre à partir de 18 h 30.

Le Courrier de l'ouest

2 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

L'école Saint-Charles va recevoir 131 élèves

L'équipe pédagogique presque au complet autour de la directrice Katell Chouteau (2e à droite).

PHOTO : OUEST-FRANCE

Si les élèves saint-légeois de Saint-Charles ne rentreront que la semaine prochaine, l'équipe pédagogique est déjà prête pour accueillir les 131 écoliers inscrits cette année. Ils seront répartis dans cinq classes.

Globalement, peu de changement au niveau des enseignants, si ce n'est une nouvelle suppléante pour la journée de décharge de la directrice Katell Chouteau. Céline Leclerc prendra ainsi en charge ses élèves le vendredi. Jusqu'en février, Élise Tricoire, en master 2, sera en soutien dans la classe de Sophie Guineheux-Figureau qui pourra ainsi prendre des élèves par petits groupes pour des projets spécifiques. Claire Cabaret assurera quant à elle l'enseignement spécialisé. Enfin, Lucie Crépellière, accompagnante d'élèves en situation de handicap, interviendra dans trois classes d'élémentaire.

Cette année, l'école va vivre la « **première année de son projet éducatif élaboré l'an dernier, et va travailler sur le thème diocésain "édifier la fraternité au cœur de notre projet", avec comme objectif principal de prendre soin de l'autre** », précise Katell Chouteau.

Le thème de l'année sera dévoilé à de la fête de rentrée, vendredi 15 septembre à partir de 18 h 30.

ouest france

2-3 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Environ 230 élèves accueillis à l'école des Bois

L'école publique saint-légeoise des Bois se prépare à accueillir autour de 230 élèves, répartis en dix classes. **« Un effectif encore susceptible d'évoluer. Nous prenons toujours des inscriptions »,** précise la directrice Servane Allain. En revanche l'équipe éducative est stable, sans nouveaux enseignants cette année.

Côté projets scolaires, l'école renouvelle l'accueil d'un assistant d'anglais pour la 3e et dernière année. Il interviendra dans les classes d'élémentaire six heures par semaine : **« L'objectif est de donner à l'élève l'envie et le plaisir de découvrir et d'apprendre une langue étrangère, mais aussi de développer les compétences orales. »** L'intervention de l'assistant américain débutera fin septembre.

Quatre classes bénéficieront également d'un projet musical sur le thème du tour du monde en musique. Les interventions seront hebdomadaires et s'étaleront sur le premier semestre.

Les petite et moyenne sections participeront au voyage lecture, et un partenariat hockey sur glace avec les Dog's de Cholet est envisagé en cours élémentaire. Les cours moyens se rendront quant à eux à Ribou, pour une classe verte avec le Cispa.

ouest france

2-3 septembre 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

L'extension du CSI en bonne voie

Le Centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène, à l'étroit, pourrait prochainement déménager. Une opportunité s'est présentée avec la mise en vente d'un bien.

Vendredi, les élus se sont notamment penchés sur le projet de déménagement du Centre socioculturel intercommunal (CSI).

« Depuis déjà pas mal d'années, le CSI Ocsigène, sous compétence de Cholet Agglomération, est à l'étroit dans ses locaux. Il a même été évoqué qu'il quitte la commune, ce qui me paraît inconcevable du fait que des Saint-Légeois sont à l'origine de sa création », explique le maire, Jean-Paul Olivarès. Une opportunité s'est présentée avec la mise en vente d'un bien immobilier sur un terrain de 2 417 m², situé 20, rue d'Anjou (le CSI est au 18, rue d'Anjou). Cholet Agglomération et la commune pourraient passer une convention pour acheter ensemble la propriété. Cholet Agglomération acquerrait l'ensemble et procéderait à la démolition de la maison (non aménageable). Le projet d'extension du CSI serait de 842 m² (bâti et parking), les 1 575 m² restant seraient revendus à la commune.

Le Conseil a donné son accord pour passer une convention avec Cholet Agglomération pour l'acquisition d'un bien immobilier au 20, rue d'Anjou. Après démolition de l'existant, une partie de la reconstruction serait destinée à l'extension du Centre socioculturel intercommunal (CSI Ocsigène). PHOTO CO

« Il est impensable de faire autrement »

« Nous pourrions les utiliser pour la construction de logements et l'aménagement de places de parking », souligne le maire, qui précise que le géomètre de la commune a été contacté pour réfléchir aux futurs aménagements. Le prix d'acquisition du bien, les frais afférents, le coût estimatif de démolition et les frais évalués du géomètre s'élèveraient à 506 588 €. Le montant serait réparti au prorata des superficies des futures emprises, soit 176 477 € pour Cholet Agglo (842 m²/2 417 € le m²) et 330 110 € pour la commune (1 575m²/2 417 € le m²). Cholet Agglomération prendrait en charge, dans un premier temps, tous les frais. La commune rembourserait sa part en deux fois à partir de 2024. *« C'est un projet qui nous coûtera de l'argent mais, politiquement, il est impensable de faire autrement »* dit avec fermeté le maire. Le Conseil donne son accord.

Un point sur les travaux et leur coût

Vendredi, les élus ont également étudié les dossiers suivants.

TRAVAUX

Le montant des travaux de réaménagement de l'ancienne agence postale pour accueillir l'Association d'assistantes maternelles MAM'an les petits bateaux avait initialement été budgété pour 187 924 €. Au final, il s'est clôturé pour un montant de 197 217 € soit une dépense supplémentaire de 9 293 € due à des imprévus. *« Ceux-ci sont notamment consécutifs au dévoiement de conduits de gaz situés au niveau du plancher de l'étage et aux normes à respecter pour des établissements recevant du public »* précise Jean-Robert Tignon, adjoint. Les aménagements ont bénéficié d'une subvention du Département de 32 489 €. Le coût restant à charge de la commune s'élève à 164 728 €.

Les travaux d'aménagement d'une passerelle pour le bateau-lavoir sont terminés. Ils avaient été budgétés pour un montant de 10 000 €. Au final, ils ont été réalisés pour un coût de 1 884 € soit une moins value de 8 115 €. *« Les devis présentés pour effectuer les travaux nous paraissaient disproportionnés par rapport à leur importance. Il faut saluer la participation des bénévoles de l'association des Amis de Léo qui ont accepté, par souci d'économie, de contribuer à l'installation de l'ouvrage en partenariat avec les services techniques de la commune »* note Jean-Robert Tignon.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

À la suite des décisions de réduire l'éclairage public, une intervention du SIEML est nécessaire pour des travaux concernant notamment des modifications de câblage. Le coût de l'intervention s'élève à 3 126 €, dont 2 344 € à la charge de la commune.

CENTRE DE GESTION

Le centre de gestion propose de ne plus demander la couverture des maladies ordinaires (maladies de courte durée) pour diminuer les cotisations. La garantie des charges patronales et la franchise de 30 jours pour les accidents du travail et les maladies professionnelles seraient optionnelles. *« On décidera, en fonction de la cotisation proposée, du choix ou non des options »*, indique Jean-Paul Olivarès. Le Conseil valide le choix de participer à la consultation.

KIOSQUE À PIZZA

Un fabricant de pizza avait contacté la commune pour une installation sur le parking des salles de sport. Le projet devrait se réaliser début décembre. Le Conseil donne son accord pour maintenir le prix de location à l'année décidé en 2022 : 150 €/m², soit 300 € pour 2 m².

ASSURANCES

Depuis de nombreuses années, la commune s'assure contre le risque statutaire via un contrat négocié par le Centre de gestion de Maine-et-Loire. Malgré une forte augmentation des cotisations en 2023 (30 000 € au lieu de 19 000 € en 2022) due à l'évolution de la masse salariale et à un contrat moins favorable, l'assureur a résilié le contrat.

CADRE DE VIE

Les travaux de mise en conformité des eaux usées vont reprendre à compter du 11 septembre entre le Martinet et le Martineau. *« Ils entraîneront des perturbations »*, informe Jean-Robert Tignon.

Le Courrier de l'ouest

5 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Un kiosque à pizzas au parking de la salle de sport

Un fabricant de pizzas a sollicité la municipalité saint-légeoise pour installer un kiosque de vente de pizzas. L'emplacement de deux mètres carrés proposé par la commune, sur une place de stationnement du parking de la salle de sport, (face au garage Renault), lui convient.

La redevance d'occupation du domaine public, déjà décidée par le conseil municipal en 2022, est de 150 €/an le mètre carré, soit 300 € pour ce kiosque. Elle sera revue chaque année en séance de conseil.

Son installation est prévue début décembre. « **S'il devait enlever son kiosque, il remettrait la place en l'état** », précise le maire Jean-Paul Olivarès. Vendredi, l'ensemble du conseil a adopté cette installation.

ouest france

5 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Éclairage public : intervention pour une réduction

Le Syndicat d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) va intervenir sur les quatre axes principaux de la commune saint-légeoise pour des modifications de câblage, afin qu'une moitié des candélabres s'éteignent à 23 h et l'autre moitié à 21 h.

Toutefois, trois ronds-points – central (un candélabre avec quatre lanternes), route du May (deux candélabres) et rue de la Vendée (deux candélabres) – resteront allumés en permanence pour la sécurité.

Montant des travaux : 3 126 €, dont 2 344 € à la charge de la commune. Cette dernière ayant une convention avec le SIEML, ces travaux font suite à la décision de réduire l'éclairage public, la commission cadre de vie ayant revu les points permanents restant allumés toute la nuit, sauf durant la période d'extinction estivale.

ouest france

5 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Finances communales : un surcoût d'un côté, une facture allégée de l'autre

Les travaux de réaménagement de l'ancienne agence postale, pour accueillir l'association d'assistantes maternelles MAM'an les P'tits bateaux, sont désormais terminés. Les nounous occupent les lieux depuis le 12 mai dernier.

Vendredi, au conseil de rentrée, Jean-Robert Tignon, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, en a présenté le bilan financier. La dépense totale est 197 217 €, avec un montant d'imprévus de 9 293 € (autour de 5 % du montant), notamment 4 000 € de dévoiement des tuyaux de gaz de l'ancienne chaufferie, et environ 2 000 € pour une issue de secours et une alarme. La subvention du Département s'élève à 32 489 €, soit un reste à charge pour la commune de 164 728 €.

Concernant la passerelle reliant le bateau-lavoir à la rue de l'Étoile, la dépense a été de 1 884 € (marches en béton, armature en acier galvanisé et bois), alors que 10 000 € étaient budgétés. « **La réalisation des travaux par les services techniques a permis de réduire considérablement les coûts, même si le temps passé par les agents communaux n'est pas compté** », précise le maire Jean-Paul Olivarès. Soulignant la collaboration entre des membres de l'association des Amis de Léo et le personnel communal. L'accès à la passerelle est cependant interdit au public pour raison de sécurité.

La passerelle reliant le bateau-lavoir à la rue de l'Étoile aura coûté moins que prévu grâce à sa réalisation par les services techniques. | PHOTO : OUEST FRANCE

ouest france

6 septembre 2023

L'extension du centre socioculturel sur les rails

Saint-Léger-sous-Cholet — Au conseil municipal de rentrée, vendredi, la municipalité s'est prononcée pour un projet d'extension d'Ocsigène avec l'Agglomération .

Le projet

Depuis plusieurs années, le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène, sous compétence de Cholet agglomération, est à l'étroit dans ses locaux du 18, rue d'Anjou, à Saint-Léger-sous-Cholet.

La propriété mitoyenne, au 20 de la même rue, est en vente et pourrait être une opportunité pour apporter une réponse au projet d'extension du CSI. Cela résoudrait par ailleurs le problème de stationnement dans ce secteur, où il est également envisagé de créer des logements.

La bâtisse intégrée dans un ensemble qui pourrait être acquis pour l'extension du centre socioculturel Ocsigène, la réalisation de logements et la création de stationnements à Saint-Léger-sous-Cholet. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Tiers de la surface pour Ocsigène

La municipalité est favorable à ce projet, et une convention pourrait être conclue entre les deux collectivités (Saint-Léger et Cholet agglomération) pour acheter l'ensemble de la propriété. Le maire saint-légeois Jean-Paul Olivarès en explique les modalités.

« Cholet agglo se porterait acquéreur de l'ensemble du bien et procéderait à la démolition de la maison qui n'est pas aménageable. Le projet d'extension du CSI serait de 842 m² (bâtiment et parking), sur un total de 2 417 m². Les 1 575 m² restants seraient revendus à la commune », détaille l'édile.

Il précise que **« cela fait des années que l'Agglo cherche une solution, et nous ne voulons pas voir le CSI quitter notre commune** [cela avait un temps été envisagé], **d'autant qu'il trouve ici ses origines grâce à un groupe d'habitants ».**

Les charges de cette opération, dont le montant total est estimé à 506 688 €, seraient réparties au prorata des superficies, soit 176 478 € pour Cholet agglomération et 330 110 € pour Saint-Léger-sous-Cholet.

Un géomètre a été contacté pour dessiner les contours du projet et réfléchir à son aménagement. **« Nous n'en sommes qu'au tout début »**, rappelle le maire.

ouest france

6 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Les travaux de l'équipe des jeunes cet été

Les jeunes employés par la commune, cet été, en renfort auprès des services techniques, ont réalisé divers travaux de peinture à l'école des Bois (plafond d'une classe, tisannerie relookée) et au presbytère.

Les marches du local théâtre ont également été refaites. Les élus se disent satisfaits du travail accompli.

L'adjoint Jean-Robert Tignon informe par ailleurs que les travaux sur les canalisations, quartier du Martinet et du Martineau, reprendront lundi 11 septembre. **« Quelques perturbations sont à prévoir »**, prévient-il.

ouest france

7 septembre 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

« Je me sens très à l'aise à l'ESSL »

Depuis un an, Emma Sellier est salariée en CDI à temps plein partagé entre deux clubs dont elle partage les valeurs : l'ESSL basket et le BMB Bégrolles – Le May-sur-Evre.

ENTRETIEN

Un an après son arrivée en qualité d'entraîneur des jeunes basketteurs de l'ESSL, Emma Sellier dresse un bilan très positif.

Quel est votre parcours ?

Emma Sellier : « Je suis originaire de la région de Bordeaux. J'ai un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS) et un Certificat de qualification professionnelle niveau 1 (CQP1) de basket qui me donne la possibilité d'entraîner des équipes au niveau région. J'ai été arbitre officielle. Je possède également un diplôme en basket santé. Depuis juillet 2022, j'occupe un emploi en CDI à temps plein partagé entre deux clubs : l'ESSL basket de Saint-Léger-sous-Cholet et le BMB Bégrolles-Le May-sur-Evre. »

Qu'est-ce qui a motivé votre choix de vous installer ici ?

« Plusieurs possibilités s'offraient à moi. J'ai opté pour les deux clubs qui défendent des valeurs qui correspondent à mes attentes : la pratique d'un basket dans un cadre familial au sein duquel loisir et compétition se côtoient. Un an plus tard, je me sens très à l'aise. Les échanges avec les parents sont fréquents, chaleureux et constructifs. »

Quelles sont vos tâches à l'ESSL ?

« Outre l'entraînement de toutes les équipes de jeunes et la coordination des différents cycles, je coache les U13 et les U15 et j'assure l'animation du basket santé. »

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le basket santé ?

« Il s'agit d'une discipline mixte qui s'adresse à tout le monde. La pratique se fait sans contact. Elle peut faire suite à une prescription médicale. Le basket santé permet de travailler le renforcement musculaire et de développer les capacités cardio-vasculaires et respiratoires. C'est également une excellente occasion de créer ou de renforcer des liens sociaux. À l'ESSL, il y a une séance tous les jeudis de 19 h 15 à 21 heures. Et des séances découvertes sont proposées pendant le mois de septembre. »

Renseignements au 06 24 95 00 48.

Outre l'entraînement des équipes de jeunes, Emma Sellier assure l'animation du basket santé, le jeudi de 19 h 15 à 21 heures. PHOTO : CO

Le Courrier de l'ouest

9 septembre 2023

Deux équipes au plus haut niveau départemental

Les jeunes de l'école de basket de l'ESSL ont repris le chemin des salles de sport, mercredi, pour une première séance d'entraînement. PHOTO : CO

L'ESSL basket compte 106 licenciés cette année, répartis en dix équipes. Les seniors ont retrouvé les salles de sport depuis la mi-août. Pour les jeunes de l'école de basket, le premier entraînement s'est déroulé mercredi sous la houlette d'Emma Sellier, titulaire d'un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS).

« *L'arrivée d'Emma en 2022 a créé une nouvelle dynamique au sein du club. Le contenu des séances d'entraînement a donné l'occasion aux jeunes de développer des qualités sportives et techniques* », souligne Deborah Guichon, la présidente. Elle est rejointe pour la saison 2023-2024 par Elsa Simmoneau, également titulaire du BP JEPS. « *Son rôle sera plus précisément d'intervenir auprès des écoles pour faire connaître le basket et donner envie aux écoliers de pratiquer la discipline* », ajoute la présidente.

Au niveau des U13 et des U15, un partenariat est en place avec le club de Bégrolles-Le May. Du côté des équipes seniors, l'équipe masculine évolue en pré-région. Il en est de même pour l'équipe féminine. « *Avoir deux équipes au plus haut niveau du département, c'est bien. L'objectif est le maintien, avec si possible un bon parcours en Coupe de l'Anjou* », précise la présidente en faisant, au passage, un clin d'œil à Sandrine Boisseau qui a quitté le bureau après six années passées au secrétariat.

Le club prépare désormais sa soirée dansante, qui se déroulera samedi 11 novembre à partir de 20 h dans la salle de la Prairie.

Renseignements par courriel : esslbasket@gmail.com

Le Courrier de l'ouest

9 septembre 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une soirée zumba au profit d'Octobre Rose samedi 29 septembre

En recherche constante d'animations nouvelles, l'Association activités adultes (AAA) a fait le choix d'allier loisir et caritatif en proposant une soirée zumba au profit d'Octobre Rose. Ouverte à tous (adhérents ou non adhérents), elle se déroulera dans la salle de la Prairie le samedi 29 septembre de 19 h 30 à 22 h.

« *Parmi les personnes qui participent aux activités de notre association, plusieurs ont été touchées par un cancer ou le sont encore, notamment le cancer du sein. Nous avons jugé opportun d'apporter notre contribution à Octobre Rose* », développe Marie-Danièle Guédon, la présidente.

Le prix d'accès à la soirée est de 10 €. Il est possible de s'inscrire en flashant le QR code qui se trouve sur l'affiche apposée dans la commune, notamment dans les commerces et dans les salles de sport ou encore en se rendant sur le site https://www.payasso.fr/aaa/soirée zumba.

Côté sportif, l'association annonce qu'il reste quelques places disponibles dans certaines disciplines : renforcement musculaire le mardi à 9 h, 18 h et 20 h ; zumba le mardi à 10 h 30 et Pilates le jeudi à 20 h. Tarifs : renforcement musculaire et zumba : 78 € pour les Saint-Légeois et 86 € pour les personnes hors commune

Pilates : 218 € pour les Saint-Légeois et 241 € pour les personnes hors commune (possibilité de régler en trois fois).

Contact de préférence par courriel : associationactivitesadultes@gmail.com ou par Tél. au 06 22 07 87 56 et 06 85 91 88 01.

La présidente de l'association AAA Marie-Danièle Guédon et son équipe organisent une soirée zumba au profit d'Octobre Rose le 29 septembre. PHOTO : CO

Le Courrier de l'ouest

12 septembre 2023

Maybéléger, jeune club de football prometteur

May-sur-Èvre — En juin 2022 était actée la fusion de l'Énergie football et de Béléger. La première semblée générale a eu lieu vendredi. Le club mise sur un bon encadrement de ses équipes.

18 juin 2022, est né Maybéléger tball-club, fusion des clubs du y-sur-Èvre, Bégrolles-en-Mauges Saint-Léger-sous-Cholet. Ceux de deux dernières s'étaient déjà roupés. Il compte 413 licenciés, t 364 joueurs.

endredi dernier s'est déroulée la mière assemblée générale du b "le plus populaire du Maine-et-re" selon *Le Courrier de l'Ouest*. commission en charge de la com-nication a donc atteint son pre-r objectif : faire connaître Maybé-er FC et en montrer une belle ima-

Six membres du bureau de Maybéléger FC qui en comprend dix-sept, soit deux supplémentaires à l'issue de l'assemblée générale du 8 septembre 2023.

| Photo : Ouest-Fran

« Créer une osmose »

saison dernière, les 194 jeunes tballeurs étaient répartis en équipes. Les dirigeants en pré-ent 240 cette saison. Aux coachs vont bientôt se joindre x salariés.

Notre objectif, c'est d'avoir plus coachs pour mieux accompa-r les jeunes en petits groupes. nportant, ajoute Paul Gauthier, ponsable des jeunes, **c'est la qua-du jeu. Il n'y a pas que les résul-s qui comptent. »**

es seniors, quant à eux, sont 106. ils trois ont quitté le club. **« Le plus portant cette année,** annonce Oli-Godard, responsable des iors, **c'est créer une osmose. oir de bonnes bases pour pouvoir luer au niveau sportif. »**

Un déficit mais...

budget connaît un déficit de 000 €. Une somme de 15 000 € a dépensée pour l'achat de nou-ux maillots. **« Mais le club n'est s en danger. On part moins dans connu par rapport à l'année der-nière. On a des leviers,** tient à rassu-rer Richard Baconnais, coprésident du club avec Willy Charlos. **D'abord le sponsoring. Mais aussi le prix des licences. Il faut savoir qu'il n'est pas élevé par rapport aux autres clubs. »**

Un euro, c'est le coût d'une heure d'éducation pour un enfant footballeur par un professionnel. Le bureau compte aussi sur la réussite de ses prochaines animations (collecte de ferraille, concours de belote, buvette...) pour redresser la barre budgétaire.

Par ailleurs, la saison 2023-2024 est marquée par des projets qui ouvrent de nouvelles perspectives. D'une part, un partenariat avec le collège maytais Saint-Joseph, qui propose désormais une option foot pour les niveaux 6e et 5e. D'autre part, une équipe féminine seniors est nouvellement constituée.

Elles sont 35 joueuses déjà inscrites, en compétition ou en loisir : **« On est agréablement surpris par le nombre de féminines ayant signé. Et on s'attend à de nouvelles inscriptions. »** Les responsables se font promesse de bien intégrer ces nouvelles venues au sein du club.

ouest france

14 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Soirée Zumba au profit d'Octobre rose

Cette année, l'Association activités adultes (AAA) innove en organisant pour la première fois une grande soirée Zumba au profit d'Octobre rose. Elle aura lieu vendredi 29 septembre, de 19 h 30 à 22 h, salle de la Prairie à Saint-Léger-sous-Cholet.

« Nous avons pu constater que dans nos cours, une ou plusieurs personnes ont déjà été touchées, ou sont touchées par un cancer, et notamment celui du sein. Le bureau a donc décidé d'apporter sa contribution à Octobre rose », explique la présidente Marie-Danièle Guédon.

La participation est fixée à 10 €. Pratiquant habituel ou non de la Zumba, chacun peut venir soutenir cette cause. **« Chacun reste le temps souhaité et fait en fonction de ses capacités. »** Pour participer, il suffit de s'inscrire en flashant le QR code de l'affiche apposée en différents points de la commune (commerces, salles de sport...). Ou sur le lien au bas de cet article. En cas de difficultés, joindre l'association par mail ou téléphone.

Par ailleurs, AAA propose des cours (une heure) de renforcement musculaire, Pilates et Zumba. Il reste quelques places le mardi à 9 h, 18 h et 20 h, et le mercredi à 9 h 30.

Marie-Danièle Guédon, présidente de l'Association activités adultes.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Quelques places aussi en Zumba, le mardi à 10 h 30, et Pilates, le jeudi à 20 h. Les cours ont lieu salle polyvalente du pôle culturel, près de la mairie saint-légeoise.

Contact : de préférence par courriel à : associationactivitesadultes@gmail.com ; tél. 06 22 07 87 56 ou 06 85 91 88 01.

Inscriptions soirée Zumba : www.payasso.fr/aaa/soiree-zumba

ouest france

15 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Le centre Ocsigène prépare une quinzaine senior

Les membres d'Ocsigène à l'issue de la réunion préparatoire au projet senior, avec au centre Vanessa Griffon, animatrice vie sociale. (Photo : Ouest-France)

Le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène prépare une quinzaine senior. Avec l'objectif de mutualiser les moyens des associations et de faire découvrir les activités destinées aux aînés de La Séguinière, Saint-Léger, La Romagne, Bégrolles-en-Mauges et Saint-Christophe.

Les enjeux étant d'être identifié comme un territoire sensible à l'accueil des seniors, de développer une synergie des associations et de renforcer leur complémentarité. Faciliter l'accès à l'information, partager des temps de rencontre et mutualiser des événements sont également attendus. Et, par là même, toucher de nouveaux adhérents et bénévoles.

C'est ce qui est ressorti mardi lors d'une réunion préparatoire. Cette quinzaine, où sera proposé un grand nombre d'activités variées (Code de la route, initiation vélo électrique, ateliers numériques, danse en ligne, etc.) aura lieu du 4 au 17 novembre, sur l'ensemble du territoire du CSI.

Un spectacle interactif sur le thème de l'isolement aura lieu à Bégrolles, suivi d'un temps d'échanges avec divers professionnels. Le transport solidaire a été sollicité pour assurer les déplacements de personnes sans moyen de locomotion.

Inscriptions : 02 41 56 26 10.

ouest france

18 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Objet de vandalisme, la boîte à livre a été enlevée

La boîte à livres, installée près des jeux à l'étang à l'initiative du conseil municipal d'enfants saint-légeois, a dû être retirée. Elle a été brûlée à deux reprises début juillet, durant la période de vandalisme. « Elle a été ôtée pour éviter toute nouvelle tentative, d'autant qu'il y a des arbres tout autour », ont expliqué les élus adultes aux jeunes élus, samedi. | PHOTO : OUEST-FRANCE

ouest france

18 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

L'hôtel à insectes des jeunes est en place

Les élus du conseil municipal d'enfants ravis de voir l'aboutissement d'un projet, l'installation de l'hôtel à insectes du côté du passage de la gare. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Séance de reprise pour les élus du conseil municipal d'enfants (CME) saint-légeois, samedi. À l'issue de la réunion, ils étaient ravis de voir l'aboutissement d'un de leurs projets, avec l'inauguration de l'hôtel à insectes.

Un choix retenu par souci écologique. **« 80 % des insectes ont disparu. Les enfants ont souhaité agir sur la conservation de la biodiversité et favoriser la pollinisation, quand on sait que la tonte des gazons n'offre plus d'abri aux insectes »**, explique Laurence Tisserond, élue en charge du CME.

L'hôtel a été réalisé à partir d'un meuble acheté à l'écocyclerie, dans lequel les enfants ont savamment disposé feuilles, bambou, brindilles, grillage, pommes de pin, écorces, briques... Tout ce qu'ils ont collecté durant les vacances de printemps, offrant un abri aux insectes. L'installation de l'hôtel a été réalisée par les services techniques.

Auparavant, en séance, le CME avait dressé le bilan des dernières manifestations, appréciées de tous, et réfléchi à un projet parmi les trois validés en début de mandat : les boîtes de Noël solidaires. **« Pour offrir un peu de bonheur aux plus démunis »**, plaident les jeunes.

Appel aux dons

Il consiste à composer un colis dans une boîte à chaussures avec une petite douceur (chocolat ou biscuit), un mot doux ou dessin, un produit d'hygiène, un petit vêtement chaud et un loisir. Tout en précisant si c'est un garçon ou une fille, ainsi que la tranche d'âge concernée.

Les jeunes réaliseront les affiches à déposer dans les commerces pour présenter l'action, et l'info pour les écoles et le bulletin municipal. Les boîtes pourront être déposées par les donateurs sur les marchés des 3 et 10 décembre, ainsi qu'à la mairie, pour rejoindre ensuite l'association Noël solidaire en Maine-et-Loire.

ouest france

18 septembre 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Un territoire sensible à l'accueil des seniors

Le Centre socioculturel (CSI) Ocsigène étend son rayon d'action dans cinq communes : Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet.

Mardi 12 septembre, le CSI a réuni les acteurs (élus, responsables d'associations, organismes...) qui interviennent auprès du public senior. L'idée était de proposer un temps fort qui coïncide avec la Semaine bleue, en octobre. Au final, la période du 4 au 17 novembre a été retenue.

« *Dans un premier temps nous sommes allés à la rencontre des associations*, pose Vanessa Griffon, animatrice de la vie sociale au CSI. *Une première réunion nous a permis de dresser un constat. Il en est ressorti une augmentation de la population des seniors, un accroissement du nombre d'associations leur proposant des choix diversifiés, des difficultés pour les clubs d'aînés à renouveler les effectifs, un manque de communication et d'information en temps réel pour le public concerné...* »

Le CSI œuvre pour que les cinq communes sur lesquelles il intervient reflètent une image accueillante pour les seniors. PHOTO : CO

Développer les synergies

Le souhait des participants est de faire du territoire du CSI un périmètre sensible à l'accueil des aînés. Aussi, des actions vont être menées pour développer la synergie entre les associations, renforcer les complémentarités, mutualiser les évènements, faciliter l'accès à l'information...

Pendant la période du 4 au 17 novembre, des animations partagées seront proposées aux aînés (marche nordique, danse en ligne, Code de la route, initiation au vélo à assistance électrique...).

Un temps fort est prévu à Bégrolles-en-Mauges, vendredi 10 novembre, à 15 h, dans la salle Gué-Brien. La compagnie Casus Délires, de Redon (35) présentera « Alerte isolement ». Il s'agit d'un spectacle interactif. Des scènes de théâtre et des vidéos projections illustrent avec humour des situations de la vie quotidienne des retraités. Le spectacle sera suivi d'un débat en présence d'intervenants auprès des seniors.

Le centre social étudie des solutions pour faciliter le transport des personnes dépourvues de moyens de déplacement (transports solidaires, minibus du CSI...). L'entrée est gratuite.

Inscriptions et renseignements au 02 41 56 26 10.

Le Courrier de l'ouest

20 septembre 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Le magasin la Ferme de chez nous est en fête

Le magasin la Ferme de chez nous, organise une journée anniversaire ce vendredi. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Le premier magasin du réseau la Ferme de chez nous organise une **« journée spéciale »** ce vendredi, de 10 h à 20 h, pour son dixième anniversaire. Les quatre producteurs associés seront sur place lors de cet événement présenté comme **« une journée de découverte et gourmande ».** Au menu : des dégustations, des jeux, des balades en calèche et un marché de producteurs locaux. Deux groupes de musiques mettront de l'ambiance, autour du buffet : les Swing to swing entre 11 h 30 et 13 h 30 et les Saxez l'air quartet entre 18 h et 20 h.

Vendredi, de 10 h à 20 h, 47, rue de la Vendée à Saint-Léger-sous-Cholet. Journée gratuite et ouverte à tous.

ouest france

22 septembre 2023